



**Municipalité
de
St-Didace**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Chantale Dufort, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Didace, que le rôle de perception des taxes foncières générales et spéciales, des compensations et des autres taxes spéciales pour l'année 2021, a été déposé à mon bureau le 21 janvier 2021 et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné à Saint-Didace
ce 25^{ième} jour de janvier
de l'an deux mille-vingt-un.

Chantale Dufort,
Directrice générale